MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

BULLETIN
DE L'INSTITUT FRANÇAIS
D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 2 (1902), p. 91-105

Pierre Jouguet

Ostraka du Fayoum.

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711264	*La chapelle d'Osiris Ounnefer Neb-djefaou*	Laurent Coulon
9782724711752	*Guide du Caire Islamique*	Hadrien Collet
9782724711660	*Mélanges de l'Institut dominicain d'études orientales 41*	Adrien Candiard (éd.)
9782724711745	*Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE)*	
9782724711271	*Du côté de chez Zeus*	Emmanuel Botte (éd.), Hélène Cuvigny (éd.), Michel Reddé (éd.)
9782724711677	*La Description de l'Égypte*	Paul-Marie Grinevald
9782724711714	*La pensée et la pratique pharmacologiques d'Avicenne*	Sylvie Ayari
9782724711899	*BCAI 40*	

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

OSTRAKA DU FAYOUM

PAR

M. PIERRE JOUGUET.

MM. Grenfell et Hunt ont publié la première collection d'ostraka provenant du Fayoum [1]. Ceux dont on va lire le texte ont été achetés chez un marchand grec de Médinet, mais leur contenu ne laisse aucun doute sur leur origine : ils émanent tous du *trésor* ou grenier public de *Théadelphie* et ont dû être ramassés à Hârit, sur les ruines du village antique.

Ils appartiennent à une classe de documents de type bien défini, mais d'interprétation difficile, et que MM. Grenfell et Hunt ont comparés avec raison aux ostraka de Sedment, publiés par M. Wilcken [2]; mais ni cette comparaison ni les indications fournies par les seize exemplaires [3] que les éditeurs anglais ont fait connaître n'ont pu les amener à une explication plausible des deux groupes. Si notre série ne donne pas la solution du problème, elle fournit du moins quelques éléments nouveaux.

On aimerait d'abord à la dater avec certitude. Nos vingt-six ostraka font tous mention d'un même personnage qui porte le titre d'exégète d'Alexandrie et le nom illustre d'Appien. Or, dans la préface de son histoire romaine, Appien nous apprend qu'il était d'Alexandrie, et qu'avant de venir à Rome exercer la profession d'avocat, il avait occupé les premières charges dans sa patrie : *εἰς τὰ πρῶτα ἦκων ἐν τῇ πατρίδι* [4], dit-il lui-même en des termes qui peuvent très bien désigner la dignité d'exégète, d'après Strabon, la plus haute magis-

[1] B. Grenfell, A. Hunt, D. Hogarth, *Fayûm Towns and their papyri, Egypt Exploration Fund, Greco-roman Branch, London*, 1900, p. 317-332. En 1899, Wilcken ne connaissait pas d'ostraka du Fayoum; voir *Griechische ostraka*, t. I, p. 22-23. La rareté de ces monuments dans cette province a été diversement expliquée, voir Grenfell-Hunt, *op. cit.*, p. 46.

[2] Wilcken, *Griesch. Ostr.*, II, nos 1091-1125, p. 284-291.

[3] Grenfell-Hunt, *op. cit.*, ost. nos 24-40, p. 327-330.

[4] Appian, *Proem.* 15 : *τίς δὲ ὢν ταῦτα συνέγραψα, πολλοὶ μὲν ἴσασι, καὶ αὐτὸς προέφηνα, σαφέστερον δ'εἰπεῖν* Ἀππιανός Ἀλεξανδρεύς *εἰς τὰ πρῶτα ἦκων ἐν τῇ πατρίδι καὶ δίκας ἐν*

BIFAO 2 (1902), p. 91-105 Pierre Jouguet
Ostraka du Fayoum.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

trature de la cité [1]. Selon toute probabilité [2], Appien vivait au IIe siècle et écrivait sous le règne de l'empereur Antonin. Ce serait une séduisante hypothèse que de retrouver l'historien dans l'*exégète* de nos ostraka, mais une hypothèse favorisée seulement par une identité de nom qui pourrait bien être accidentelle. En effet, le souverain régnant n'est jamais nommé dans nos ostraka et des considérations d'ordre paléographique nous porteraient plutôt à leur assigner une date plus récente. A ce point de vue, il est facile, comme nous l'avons fait plus bas, de les diviser en plusieurs groupes, mais partout l'écriture semble présenter les caractères de la fin du IIe, ou plutôt même du IIIe siècle. Il ne faudrait pas exagérer, il est vrai, la rigueur de conclusions tirées d'un examen de l'écriture et, quand il s'agit d'ostraka, le petit nombre de fac-simile publiés rend toute comparaison difficile, partant toute affirmation imprudente. Mais ici l'impression que nous fait l'aspect extérieur de nos documents est corroborée par d'autres indices. Chacun porte deux dates, l'une à la fin, donnant l'année, le mois, et le plus souvent aussi le jour de la rédaction du texte; l'autre, au début, donnant le chiffre de l'année où des produits dont il est question dans le document ont été récoltés. Ces deux années se suivent presque toujours immédiatement ou sont exceptionnellement séparées par un an d'intervalle, l'année de la récolte précédant toujours l'année de la rédaction. C'est là une règle absolue dans toute notre série comme dans tous les exemples publiés par MM. Grenfell et Hunt. Si donc dix de nos *ostraka* (nos 3-13) sont datés de l'année 1 et mentionnent les récoltes de l'année 7, il faut en conclure que cette première année est la première année d'un empereur dont le prédécesseur est mort dans la 7e année de son règne. Il n'y a pas dans le IIe siècle d'empereur qui ait régné sept ans et l'on doit, pour en trouver, descendre jusqu'à Gordien et aux deux Philippe. On ne peut songer à Gordien III : les plus anciens de nos ostraka de l'année 1, sont datés du 8 Athyr; Gordien est mort au plus tôt dans le mois de février de l'année 244 c'est-à-dire dans le courant

Ῥώμῃ συναγορεύσας ἐπὶ τῶν βασιλέων (Ἀδριανοῦ καὶ Ἀντωνείνου) μέχρι μὲ σῴων ἐπιτροπεύειν ἠξίωσαν.

[1] Strab. XVII, 1, C. p. 797; il nomme l'exégète le premier : ce magistrat est le seul à Alexandrie qui ait droit à la pourpre.

[2] Appien dit lui-même qu'au moment où il écrivait, la puissance de Rome avait duré 900 ans, et celle des empereurs deux siècles, ce qui nous reporte vers l'an 150 après J.-C. cf. Christ, *Griechiesche Litteratur*, 2me éd., p. 560.

BIFAO 2 (1902), p. 91-105 Pierre Jouguet
Ostraka du Fayoum.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

de la septième année qui est comptée depuis le 29 août (1 Thoth) 243; c'est du même jour que part, selon la règle, la première année de ses successeurs les deux Philippe, qui, salués empereurs au plus tôt le 24 février, c'est-à-dire au mois de Méchir, n'ont jamais compté de mois d'Athyr dans la première année de leur règne. La première année de l'empereur Décius, successeur des deux Philippe, et dont le règne commence en septembre ou octobre 249 (Thoth ou Paophi), est donc la seule qui convienne ici [1]. Nos ostraka, mentionnant tous le même exégète, doivent être d'époques assez voisines. Si donc les ostraka de l'année 1 appartiennent au règne de Décius, il est vraisemblable que ceux des années 5 et 7 doivent être attribués au règne des Philippe. Décius, en effet, n'a régné que quatre ans et ses successeurs deux ou trois ans à peine. Il est assez difficile, en revanche, de décider si les ostraka des années 2, 3, 4 sont antérieurs ou postérieurs à ceux de l'année 1. Dans le classement qui suit, nous avons commencé par ceux qui sont datés avec certitude (ostraka de l'année 7 et de l'année 1) et nous avons rejeté celui de l'année 5 à la fin parce que la lecture du chiffre de l'année est ici très incertaine.

Il est plus difficile d'interpréter nos ostraka que de les dater. Ils sont tous rédigés selon une formule semblable à celle des nos 24-40 des *Fayûm Towns* et dont MM. Grenfell et Hunt ont, comme il suit, analysé les éléments.

1. *θησαυροῦ*, ou *θησαυροῦ κώμης* suivi d'un nom de village.
2. *γενη(μάτων)* suivi du chiffre d'une année.
3. *διὰ κτηνῶν* suivi d'un nom d'un village situé soit au Fayoum soit ailleurs (*διὰ κτηνῶν* peut être supprimé, ou remplacé par *διὰ δημοσίων κτηνῶν*, *διὰ ἰδίου κτηνοῦς*).
4. Un nom de personne au nominatif.
5. *διὰ* suivi du nom d'un *ὑνηλάτης* ou d'un *κτηνοτρόφος*.
6. *ὄν(οι)* plus rarement *σάκκοι* suivi d'un chiffre.
7. Une date.

Dans notre série le nom du premier village est toujours Théadelphie; *διὰ κτηνῶν* est quelquefois remplacé par *διὰ δημοσίων κτηνῶν*, quelquefois omis, mais on ne trouve jamais *διὰ ἰδίου κτηνοῦς*; le cinquième élément de la formule est

[1] Les mêmes considérations ont servi à MM. Grenfell et Hunt pour dater avec certitude le n° 26 de leur série. Il faut noter que tous les ostraka des *Fayûm Towns* qui appartiennent à cette classe sont attribués par les éditeurs au milieu du IIIe siècle.

BIFAO 2 (1902), p. 91-105 Pierre Jouguet
Ostraka du Fayoum.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

toujours absent; le nom propre, qui est partout celui d'Appien, est deux fois au génitif et précédé de *ὀνόμ(ατος)* (dans les nos 23 et 24); enfin les nos 6-9 présentent des divergences plus grandes : que signifient à la première ligne les lettres *Δεκ''* qui précèdent les noms de *Φιλοξένου καὶ* Κυρίλλου ? Quel est cet Héron dont nous lisons le nom au datif avant celui d'Appien au génitif ? Ce sont là des questions auxquelles il est difficile de répondre. On sait, d'après plusieurs documents du IIIe siècle, qu'à cette époque les *δεκάπρωτοι* ou *decemprimi* jouaient un rôle dans la levée des taxes en nature. Un papyrus d'Oxyrhynchos nous apprend qu'ils avaient quelque responsabilité dans l'expédition de l'*ἐμβολή*, cette immense redevance en blé que l'Égypte payait pour l'annone d'Alexandrie et de Rome, et M. Wilcken s'est demandé si, à partir du IIIe siècle, les *δεκάπρωτοι* n'avaient pas été mis à la tête de l'administration des greniers publics[1]. Il serait intéressant de trouver ici une confirmation de cette hypothèse, et je proposerai de lire à la première ligne des nos 6-9 :

Δεκ(απρωτευόντων) Φιλοξένου *καὶ* Κυρίλλου.

Cette interprétation aurait l'avantage d'expliquer la différence capitale que l'on trouve entre la classe d'ostraka que nous étudions et ceux qui proviennent de la trouvaille de Sedment. Ce sont tous des documents du même ordre, et si dans les uns la mention du *σιτολόγος* se trouve à la place où nous lisons dans les autres les mots *θησαυροῦ*, *θησαυροῦ κώμης*, c'est que les premiers sont tous du second siècle, c'est-à-dire d'un temps qui précède l'établissement du décurionat en Égypte, tandis qu'à l'époque où les autres ont été rédigés (milieu du IIIe siècle) les *δεκάπρωτοι* ont pris, aux dépens des *σιτόλογοι*, la première place dans l'administration des trésors.

Quant au rôle de Héron, il reste pour nous très obscur. Dans les nos 34 et 35 de MM. Grenfell et Hunt, on voit aussi intervenir un personnage dont on ne peut deviner la fonction. Il y a peut-être un rapprochement à faire entre le rôle du Héron de nos textes et celui de l'*Ὀρσέας Ἥρων* de MM. Grenfell et Hunt. Mais de là, pour le moment, nous ne devons attendre aucune lumière [2].

Au temps où l'on n'avait aucun ostrakon du Fayoum auquel on pût les

[1] Ox. II, 62; cf. Wilcken, *Griech. Ost.*, I, p. 627-628.

[2] Il n'y a, croyons-nous, aucune vraisemblance à identifier le Héron des nos 6-9 avec *Ἥρων Ὀρσέως* du n° 28. Dans ce dernier texte il s'agit soit d'un contribuable soit d'un agent collecteur (*πράκτωρ*).

BIFAO 2 (1902), p. 91-105 Pierre Jouguet
Ostraka du Fayoum.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

comparer, M. Wilcken avait proposé pour les ostraka de Sedment une explication qui paraissait fort plausible. Ces textes émanaient tous du bureau sur l'emplacement duquel ils auraient été trouvés et qui devait être établi là pour contrôler, à la sortie, certaines quantités de blé ou d'autres produits exportés du Fayoum. Il ne fallait y voir ni des laissez-passer, ni des attestations données aux porteurs, mais, à leur rédaction brève jusqu'à l'obscurité, on y reconnaissait de courtes notes prises au passage des convois par les agents du bureau et qui devaient les aider à la rédaction de leurs registres [1].

Cette interprétation ne pouvait valoir pour la série publiée par MM. Grenfell et Hunt [2]. Il était difficile de considérer des documents trouvés dans les ruines mêmes des villages dont ils mentionnent le nom, comme des notes prises dans un bureau situé, loin de là, sur les limites de la Province. Pour les textes de Sedment aussi, il devenait probable qu'ils avaient été écrits dans le village dont le nom suit, aux premières lignes, le mot σιτόλογος : cependant, légèrement modifiée, c'était encore la théorie de Wilcken qui les expliquait le mieux; on ne devait plus les prendre pour des notes rédigées à la station de contrôle, mais pour des billets donnés aux âniers au point de départ de la caravane. Il n'y avait, au contraire, aucune raison de considérer les produits auxquels les ostraka d'Euhemeria ou de Théadelphie faisaient allusion, comme destinés à être exportés. Ces pièces avaient l'aspect de *reçus* émanant des greniers publics. En les comparant avec les quittances connues des *sitologues*, on notait bien quelques différences : mais elles pouvaient tenir à la raison du versement qui demeurait obscure. Les éditeurs anglais n'avaient donc à choisir qu'entre deux solutions assez peu satisfaisantes : interpréter différemment les ostraka de Sedment et ceux du Fayoum, ou attribuer au hasard l'amoncellement à Sedment de pièces venues de villes diverses [3].

Peut-être y a-t-il moins de difficultés dans l'une des hypothèses nouvelles que notre série suggère. A première vue, on serait tenté de considérer aussi nos ostraka comme des quittances données à Appien, exégète d'Alexandrie, par le trésor de Théadelphie. Appien pouvait agir ici en simple particulier, et acquitter un impôt auquel étaient soumises ses propriétés situées dans la province. Il pouvait agir aussi comme exégète : ne sait-on pas en effet que la

[1] Wilcken, *op. cit.*, I, p. 707. — [2] *Fayum-Towns*, p. 319. — [3] *Fayum-Towns*, p. 320.

BIFAO 2 (1902), p. 91-105 Pierre Jouguet
Ostraka du Fayoum.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

commune d'Alexandrie, *οἶκος πόλεως Ἀλεξανδρέων*, possédait des terres dans le Fayoum? Un papyrus de Kasr el-Banat (IIe siècle ap. J.-C.) nous prouve qu'elle avait acquis, par héritage probablement, celles d'un certain philosophe du nom de Julius Asclepiadès. Une commission d'*épitérètes* ou intendants était chargée de les faire valoir (*Εὐδαίμων Σαραπίωνος καὶ μέτοχοι*). L'exègète qui, selon Strabon [1], avait dans ses attributions l'*ἐπιμέλεια τῶν χρησιμῶν* n'était-il pas comme l'intendant général de la Cité ? Naturellement les impôts dûs par elle aux greniers royaux pouvaient être payés au nom de ce magistrat. Nos textes rentreraient ainsi dans la classe des ostraka de MM. Grenfell et Hunt, interprétés comme des reçus. Mais il est clair, qu'aucune des difficultés signalées plus haut ne serait levée par cette hypothèse. On pourrait se demander, en outre, pourquoi des quittances à la décharge de l'exégète d'Alexandrie, auraient été trouvées sur l'emplacement même de la ville où le paiement a été fait, c'est-à-dire en un endroit où il est possible sans doute, mais non nécessaire ni même vraisemblable de supposer un bureau de ce fonctionnaire.

Les objections paraissent tomber si l'on accepte une explication inverse. A notre avis, c'est le grenier public qui fait la livraison, non l'exégète d'Alexandrie, et, nous inspirant d'une idée de M. Wilcken [2], nous verrions dans nos textes non pas des reçus de la main d'Appien à la décharge du *trésor* mais des notes prises par les scribes du *trésor* et qui devaient servir pour établir sur les registres l'état exact des quantités de produits sortis des greniers du bourg. A quel titre l'exégète d'Alexandrie recevait-il du blé des greniers du Fayoum? Il n'est pas difficile de le dire. Strabon, on l'a vu, nous apprend que l'exégète avait dans ses fonctions l'*ἐπιμέλεια τῶν χρησίμων*; il y a longtemps déjà que Vargès et Franz [3] avaient compris qu'il s'agissait là d'un service analogue à celui de l'annone, et Hirshfeld [4] pensait que cette fonction de l'exégète d'Alexandrie avait été le modèle de celle des *prfæecti annonæ* de la Rome impériale. Un papyrus de Berlin nous montre que le transport de blé, pour le compte de l'annone, était fait par des ânes, et nous connaissons des *σακκοφόροι*, c'est justement des *ânes* et des *sacs* qui sont mentionnés dans nos ostraka [5]. Tous les

[1] Strab., *l. c.*

[2] Wilcken, *op. cit.*, p, 707.

[3] Vargès, *De statu Ægypti provinciæ romanæ*, p. 49; Franz, C.I.G; III, *Introd.*, p. 291. Même opinion dans Simaïka, l'*Égypte province romaine*, p. 215.

[4] R. V. G., p. 143.

[5] B. G. U., t. I, n° 15, II.

BIFAO 2 (1902), p. 91-105 Pierre Jouguet
Ostraka du Fayoum.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

textes de MM. Grenfell et Hunt peuvent s'expliquer pareillement aux nôtres, comme des versements faits par les greniers de l'État. On n'y devine pas toujours pour quelle raison le versement est fait, mais on sait que l'État, qui recevait des impôts en nature, faisait aussi beaucoup de paiements en nature. Quant aux ostraka de Sedment, notre hypothèse rend plus vraisemblable encore l'explication de M. Wilcken légèrement modifiée par les savants anglais. Nous supposons qu'au départ d'un convoi, les scribes rédigeaient deux notes, l'une destinée à rester dans les archives du *trésor* (ostraka de Théadelphie), l'autre remise aux âniers qui devaient la laisser au bureau de la station frontière, où les quantités exportées étaient contrôlées (ostraka de Sedment).

Les copies qui suivent doivent beaucoup à la collaboration de mon collègue et ami, M. Collinet, professeur de droit romain à l'Université de Lille.

On remarquera après le numéro d'ordre de chaque ostrakon, une lettre majuscule. J'ai assigné la même lettre à tous les ostraka qui semblent être de la même main. Quand on peut hésiter et que les différences entre l'écriture de deux pièces ne sont pas telles qu'on puisse affirmer qu'elles sont d'un scribe différent, j'ai conservé à l'une des deux la même lettre, en la faisant suivre d'un petit indice (A_1).

Les monuments sont déposés à l'Institut français d'archéologie orientale, à la disposition des savants qui voudraient les examiner.

1. A. θησαυρο[ῦ] κώ(μης) [1] Θεαδελφ(είας) ἀπὸ γ(ενημάτων) ε'[(ἔτους)] [2].
Ἀπ(π)ιανὸς ἐξηγ(ητὴς) Τεστυ
ὄνοι ιη'
(ἔτους) ζ' [3] θώθ [4].

[1] κω, l'ω a la forme abrégée notée par Viereck, *die Ostraka des Berliner Museum*, *Archiv für Papyrus-forshung*, t. I, p. 449, *Taf.* F, mais il est placé à côté du κ, et non au-dessus de la ligne. Même remarque pour tous nos ostraka où se trouve le mot κώ(μης).

[2] E [ϛ] on voit encore des traces de la sigle ϛ. Dans tous nos ostraka après γενη(μάτων), il est fait usage de cette sigle. Au contraire l'année où le texte a été écrit est toujours indiquée par le L.

[3] L, cf. note précédente.

[4] L'indication du jour a été omise.

BIFAO 2 (1902), p. 91-105 Pierre Jouguet
Ostraka du Fayoum.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

2. A. θησαυροῦ [1] κώ(μης) Θεαδελ(φείας)
γ(ενημάτων) ε′ (ἔτους) Ἀπ⟨π⟩ιανός
ἐξηγ(ητὴς) Μουχεως ὄ-
ν(οι) η′ (ἔτους) ζ′ θὼθ

[1] ΘΗCΣΥΡΟ$^{\upsilon}$, ainsi dans tous les ostraka où ce mot est écrit en entier.

3. A 1. θησαυροῦ κώ(μης) θεα-
δελφείας ἀπὸ γ(εν)η(μάτων) [1] Ϛ′ (ἔτους)
Ἀπ⟨π⟩ιανὸς ἐξηγ(ητὴς) Μαγδώ-
λω(ν) [2] ὄν(οι) ι′
[(ἔτους) α′] [3] Ἀθὺρ η′

[1] Le sens du groupe n'est pas douteux, mais les lettres sont assez méconnaissables. Le trait d'abréviation qui est au-dessus coupe la dernière haste de l'η.

[2] Ma première copie porte μαγδώλου, mais, à un nouvel examen, il me semble que l'on doive lire plutôt μαγδωλω′. Μαγδώλων (gén. pl.), Μαγδωλ... se trouvent comme nom d'impôt dans Grenfell-Hunt, *Fayum Towns*, **42**, (a) II, 4; **54**, 13; **239**; **316**; **317**. Μαγδώλων paraît être un nom de village dans un ostrakon de Sedment, Wilcken, *Gr. ostr.*, II, p. 291, n° 1124.

[3] Restitué par analogie avec les suivants.

4. A 1. θησαυροῦ κώ(μης) θ[ε-
ά]δελφείας
ἀπ]ὸ γενη(μάτων) Ϛ (ἔτους) Ἀπ⟨π⟩ια-
νὸς] ἐξηγ(ητὴς) Δικωμι-
[ας] ὄν(οι) θ′
(ἔτους) α Ἀθὺρ η′

[1] Le nom du village est complet mais je ne puis le déchiffrer avec certitude. Au commencement de la ligne suivante, on aperçoit les traces de deux lettres. La seconde est sans doute un ϛ. En comparant tout le groupe à celui que forme sur le n° 7 le mot Δικωμιάς la ressemblance me paraît parfaite, sauf pour la troisième lettre dont il est difficile de faire un κ. Mais on trouvera dans l'article déjà cité de Viereck des cas où, dans le corps d'un mot, certaines lettres sont remplacées par de purs griffonnages (v. p. 452-453).

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

5. A 1.

Θησαυροῦ κώ(μης) Θεαδελφείας
ἀπὸ γενη(μάτων) ϛ (ἔτους) Ἀπ⟨π⟩ιανὸς ἐξηγ(ητὴς)
Κόϐα ὄν(οι) δη(μόσιοι) ϛ′
(ἔτους) α′ (ἔτους) [1] ἀθὺρ η′

[1] L αι pareille redondance dans les nos 11, 12, 13 et dans Grenfell-Hunt, *Fayum Towns*, n° 21, p. 325.

6. B.

Δεκ″ [1] Φιλοξ(ένου) καὶ Κυρίλλου γενη(μάτων) ζ′ (ἔτους)
διὰ κτη(νῶν) Δικωμίας Θεαδελφ(είας)
Ἥρωνι πασφου? [2] Ἀπ⟨⟨ι⟩⟩πιανοῦ ὄνοι ϛ′
(ἔτους) α′ Φαμενὼθ κη′

[1] δεκα(πρώτων) δεκα(πρωτευόντων)?

[2] ΠΑϹΦ
Ο

7. B.

Δεκ′ [1] Φιλοξ(ένου) καὶ Κυρίλλου γενη(μάτων)
ζ′ (ἔτους) διὰ κτη(νῶν) Κερκεσήφεως
ϑεαδελφ(είας) Ἥρωνι πασφ′? [2] Ἀπ⟨⟨ι⟩⟩πι-
ανοῦ ὄνοι ε′
ἔτους α′ Φαμενὼθ κη′

[1] δεκα(πρώτων), δεκαπρωτευόντων ?

[2] ΠΑϹΦ

8. B.

Δεκ″ [1] Φιλοξ(ένου) καὶ Κυρίλλου
γενη(μάτων) [ζ′ (ἔτους)] διὰ κτη(νῶν) ϐοκρ+ [2]
Ἥρωνι πασφ′? [3] Ἀπ⟨⟨ι⟩⟩πιανοῦ
ὄνοι ϛ′
(ἔτους) α′ Φαμενὼθ κη′

[1] δεκα(πρώτων), δεκα(προτευόντων) ?

[2] Lecture très incertaine.

[3] Très effacé.

BIFAO 2 (1902), p. 91-105 Pierre Jouguet
Ostraka du Fayoum.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

9. B.

Δεκ″ [1] Φιλοξένου καὶ Κυρίλλου
γενη(μάτων) ζ′ (ἔτους) [2] διὰ κτη(νῶν) Πώεως
Θεαδελφ(είας) Ἥρωνι πασ
φ′ Ἀπ⟨⟨ι⟩⟩πιανοῦ ὄνοι ε′
(ἔτους) α′ φαμενὼθ κη′

[1] Δεκα(πρώτων), δεκαπρωτευόντων?

[2] Le chiffre de l'année est difficile à déchiffrer, mais l'analogie des numéros précédents confirme la lecture ξ′.

10. C.

θησαυροῦ κώ(μης) Θεαδελφεία[s]
Ἀπ⟨π⟩ιανὸς ἐξηγ(ητὴς) Κόβα
ὄν(οι) ε′ (ἔτους) α′ (ἔτους) [1] Φαμ(ενὼθ) [2] κθ

[1] Cf. n° 6.

[2] ΦÂ; l'analogie des n^{os} 12 et 14 confirme la leçon φαμ(ενὼθ). D'ailleurs le trait ondulé au-dessus de l'α est plus près de l'abréviation usitée pour le μ que de la forme abrégée de l'ω. Cf. Vierеck, *l.c.*

11. C.

Θησαυροῦ κώ(μης) Θεαδελφείας ἀπὸ
γενη(μάτων) ζ′ (ἔτους) Ἀπ⟨π⟩ιανὸς ἐξηγ(ητὴς)
Τάβονα [1] ὄν(οι) ε′
(ἔτους) α(ἔτους) [2] φαμενὼθ κθ′

[1] Ma première copie portait ΤΑΚΟΠΑ, mais, après un nouvel examen, Τάβονα me paraît plus probable.

[2] Cf. n° 6.

12. C.

Θησαυροῦ κώ(μης) Θεαδελφείας
γενη(μάτων) ζ′ (ἔτους) Ἀπ⟨π⟩ιανὸς ἐξηγ(ητὴς)
Σερήφεως ὄν(οι) ϛ′ (ἔτους) α′ (ἔτους) [1] φαμ(ενὼθ) κθ′

[1] Cf. n^{os} 6; 11; 13.

13. C.

Θησαυροῦ κώ(μης) Θεαδελφείας
γενη(μάτων) ζ′ ἔτους Ἀπ⟨π⟩ιανὸς ἐξηγ(ητὴς)

BIFAO 2 (1902), p. 91-105 Pierre Jouguet
Ostraka du Fayoum.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

[Κερκησ]ήφεως [1] ὄν(οι) ι′
[(ἔτους) α′ (ἔτους)] [2] φαμενὼθ κθ

[1] Cf. n° 8 : les quelques traces de lettres qui subsistent avant la partie visible du mot, s'accordent entièrement avec cette restitution.

[2] D'après les numéros précédents.

14. D. Θησ(αυροῦ) Θεαδελφ(είας) γ(εν)η(μάτων) α′ (ἔτους) [1] διὰ
κτη(νῶν) Ἀπόλλωνος [2] Ἀππι-
ανὸς ἐξηγ(ητῆς) Ἀλεξ(ανδρείας) σάκ(κοι) ϛ′
(ἔτους) β′ ⟨μ⟩εχεὶρ [3] κβ′

[1] ΘΗЄ´ΘЄΑΔЄΛΦ´ΓḢΑϛ. C'est du moins ainsi que j'interprète, 1° par analogie avec le n° 17 qui est de la même date; 2° à cause du trait d'abréviation qui suit le φ. En fait le groupe γη est si mal écrit qu'à première vue, on le lit ει, et qu'on serait tenté de transcrire Θεαδελφείας διὰ... Toutefois en comparant ce groupe avec le ει de ⟨μ⟩εχεὶρ à la dernière ligne, on se persuade que c'est bien ΓΗ qu'il faut lire ici.

[2] Suppléez πόλεως; cf. Wilcken, *Gr. ost.*, II, 1093, 1121, 1123 (ostraka de Sedment).

[3] ЄΧЄΙΡ non douteux; la faute est difficile à expliquer, mais voyez les n°s 15 et 16.

15. D. Θησ(αυροῦ) Θεαδελφ(είας) γ(εν)η(μάτων) [1] α′ (ἔτους)
διὰ κτη(νῶν) Μούχεως
Ἀππιανὸς ἐξηγ(ητὴς) Ἀλεξ(ανδρείας) σάκ(κοι)
ια′
(ἔτους) β′ μεχεὶρ κβ′

[1] Cf. n° 14.

16. D$_1$. Θησ(αυροῦ) [1] Θεαδελφ(είας) γεν [2] (ημάτων) α′ (ἔτους)
διὰ κτη(νῶν)
Πέλλα Ἀππιανὸς ἐξηγ(ητὴς)

[1] ΘΗC̄Є

[2] ΓЄN̄.

BIFAO 2 (1902), p. 91-105 Pierre Jouguet
Ostraka du Fayoum.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Ἀλεξ(ανδρείας) σάκκοι [3] γ ϳ- [4]
(ἔτους) β′ μεχεὶρ κβ′

[3] Le début du mot *σάκκοι* est écrit en surcharge sur d'autres lettres que je ne puis déchiffrer.

[4] On pourrait lire le premier chiffre δ′ mais je crois γ′ plus probable. La sigle qui suit paraît être le signe de la fraction 1/2 suivie du petit trait qui dans tous nos ostraka accompagne tous les chiffres. (Cf. *Berl. Griech. Urk.*, t. I, *indices* des sigles.)

17. E.

Θεαδελφίας γενη(μάτων) α′ (ἔτους)
δη(μοσίων) κτη(νῶν) [1] Πώεως
Ἀππιανὸς ἐξηγ(ητὴς) Ἀλεξ(ανδρείας)
ὄν(οι) θ′
(ἔτους) β′ μεσωρὴ κγ′

[1] ΔΗ̄ ΚΤΗ̄.

18. E.

Θεαδελφίας γενη(μάτων) α′ (ἔτους)
δη(μοσίων) κτη(νῶν) Τεστυ
Ἀππιανὸς ἐξηγ(ητὴς) Ἀλεξ(ανδρείας)
ὄν(οι) Ϛ′
(ἔτους) β μεσωρὴ κγ′

19. F.

Θεαδελφείας γενη(μάτων) α′ (ἔτους)
δη(μοσίων) κτη(νῶν) Ἀππιανὸς ἐξη[γ](ητὴς)
Ἀλεξαν(δρείας) Βουσίρεως
ὄν(οι) Ϛ′ (ἔτους) γ′ θὼθ δ′

20. F.

Θεαδελφείας [1]
θὼθ δ° Ἀππιανὸς [2]

[1] On attendrait *γενη(μάτων)* et le chiffre de l'année ; mais la cassure est ancienne. Cf. n° 22.

[2] Un petit trait horizontal, comme pour marquer une abréviation, ne paraît être qu'un jeu de calame.

BIFAO 2 (1902), p. 91-105 Pierre Jouguet
Ostraka du Fayoum.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

ἐξηγ(ητὴς) Ἀλεξανδρείας
Δικωμία(ς) [3] ὄνοι γ′

[3] Je rétablis le ς du génitif, cf. Grenfell-Hunt, *Fayum-Towns*, n° 35, p. 329.

21. F.

Θεαδελφείας
θὼθ δ' Ἀππι-
ἀνὸς ἐξηγ(ητὴς)
Ἀλεξανδρείας
Κόθα ὄνοι ζ′

22. G.

Θεαδελφείας [1]
θὼθ δ' Ἀππιανὸς
ἐξηγ(ητὴς) Ἀλεξανδρείας
. [2]
ἐπισήμου ὄνοι ε′

[1] La première ligne est complète, cf. n° 20, 21.

[2] Il faut sans doute suppléer le nom du village, mais je ne m'explique guère à la ligne suivante l'épithète ἐπισήμου.

23. H.

Γ′ (ἔτους) Φαρμουθὶ ζ′ γενη(μάτων) β′ (ἔτους) θησ(αυροῦ)
κώ(μης) Θεαδελ(φείας) [1] δι(ὰ) [2] δη(μοσίων) κτηνῶ(ν) [3]
Τάθονα σάκ(κοι) ϛ′
ὀνόμ(ατος) [4] Ἀππιανοῦ ἐξηγ(ητοῦ)
Ἀλεξ(ανδρείας)

[1] ΘΕΑΔΕ̂-.

[2] Cf. Viereck, *Archiv.*, I, p. 451-452, et *Taf.* E.

[3] KTHN, est très visible; au dessus de la ligne, à droite du N, on voit un trait qui paraît être l'amorce d'un ω, analogue à ceux qui sont dessinés par Viereck, *l.c.*, *Tafel* F.

[4] ONO, l'*o* surmonté d'un trait courbe, tout à fait comme dans Viereck, *l.c. Taf.* F., *lettre* μ, c. p. 455.

BIFAO 2 (1902), p. 91-105 Pierre Jouguet
Ostraka du Fayoum.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

24. H.

Γ (ἔτους) Φαρμουθὶ ζ' γενη(μάτων)
β (ἔτους) θησ(αυροῦ) κώ(μης) Θεαδελ(φείας)
διὰ δη(μοσίων) κτη(νῶν) Πώ-
εως σάκ(κοι) η' ὀνόμ(ατος) Ἀπ-
πιανοῦ ἐξηγ(ητοῦ) Ἀλεξ(ανδρείας)

(1) Cf. n° 23.

25. I.

Θεαδελ(φείας) γενη(μάτων) β' (ἔτους)
Ἀπ(π)ιανὸς ἐξηγητὴς Ἀλεξ(ανδρείας)
Σερήφεως (1) ὄν(οι) θ'
(ἔτους) δ' Φαμενὼθ (2) θ'

(1) On pourrait hésiter entre Δερήφεως et Σερήφεως, mais cf. n° 12.

(2) Ce mot présente à peu près l'aspect qu'il a dans l'ostrakon 463, de Wilcken, en fac simile dans Viereck, *Archiv.*, I, p. 450, *Tafel* E, 11, cf. p. 453.

26. A. 2.

Θησαυροῦ κώ(μης) Θεα-
δελφείας Ἀπ[π]ιανὸς
ἐξηγ(ητὴς) Τεστυ ὄν(οι)
ζ' (ἔτους) [ε] (1) Παχὼ(ν) κ[.] (2)

(1) Restitué d'après quelques traces subsistantes.

(2) ΠΑΧ· Κ. L'empatement au-dessus du χ doit être un ω avorté. Après le κ on voit le début d'une lettre qui pourrait être un θ ou un ε.

Dans le même lot, se trouvaient cinq autres ostraka qui ne paraissent pas pouvoir rentrer dans la série précédente. Voici les deux que j'ai pu jusqu'ici déchiffrer :

27. H.

Σεπτιμίῳ Ἀμωνίῳ
τῷ καὶ Διονυσίου (*sic*) στρα[τ](ηγοῦ)
Ἀρσινοείτου Θεμίστου
καὶ Πολέμωνος μερ(ίδων)

28. I.

Ἤρων Ὄρσεως
καὶ ὁ ἀδε(λφός) (πυροῦ) (ἀρτάβαι) β'

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

INDEX DES VILLAGES.

Ἀπόλλωνος (πόλις)	14 (Cynopolite). *W. gr. ost.*, II, 1093, 1121, 1123 (Sedment), cf. I, p. 716.
Βοκρ	8. Inconnu.
Βουσῖρις	19 (Héracléopolite). *Fay. T.*, 329; *W. gr. ost.*, II, 1125 (Sedment), cf. I, p. 716.
Δικωμία,	4, 6, 20. Cf. Τρικωμία, dans *Fay. T.*, *ost.* 35.
.....ἐπισήμου	22. Inconnu.
Θεαδελφεία	Tous nos ostraka.
Κερκεσῆφις	7, 13 (Arsinoïte). *Fay. T.*, 329; *W. gr. ost.*, II, 1100, 1114, 1124 (Sedment), cf. I, p. 716.
Κόβα	5, 10, 21. Inconnu.
Μαγδῶλα	3 (De l'hébreu *Migdol.*) (Arsinoïte). *Fay. T.*, 38, n° 5; *W. gr. ost.*, II, 1124 (Sedment), cf. I, p. 716 [1].
Μοῦχις	2, 15. Arsinoïte ? cf. *Fay. T.*, 329.
Πῶις	9, 17, 24. Héracléopolite. *W. gr. ost.*, 1106, 1116 (Sedment), cf. I, p. 716.
Πέλλα	16, Arsinoïte ? *Fay. T. ost.*, 26, 33.
Σερῆφις	12, 25.
Τάβονα	11, 23.
Τεστυ	1, 18, 26.

P. Jouguet.

[1] Les fouilles que nous avons exécutées, cet hiver, M. Gustave Lefebvre et moi, dans le Fayoum, nous ont appris qu'il fallait voir dans les ruines de *Magdola* dans celles que recouvre, le Kom dit aujourd'hui *Médinet en Nehas*, au N. O. du bassin de Gharaq.

BIFAO 2 (1902), p. 91-105 Pierre Jouguet
Ostraka du Fayoum.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net